

# L'Arrosoir Ô Légumes

## Acte d'engagement volaille

### Consommateur – Producteur



#### *Entre l'adhérent :*

NOM & Prénom :	<i>courriel :</i>
Adresse :	
Tél. Domicile :	Tél. Portable :

#### Qui s'engage à :

- ⊕ Régler par avance ses commandes sur la période de livraison de 12 mois ;
- ⊕ **Trouver un remplaçant en cas d'absence ;**
- ⊕ Être solidaire des aléas de la production ;
- ⊕ Participer à la vie de l'association et assurer une distribution tous les 2 mois.

#### *Et la Productrice de Volailles :*

Olivia QUILLET Ferme de Laruscade 1074 route de saint Yzan de Soudiac 33620 Laruscade	<i>fermedelaruscade@gmail.com</i>
---	-----------------------------------

#### Qui s'engage à :

- ⊕ Échanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits ;
- ⊕ Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production ;
- ⊕ Apporter les produits commandés sur le lieu de distribution aux jours et heures convenues
- ⊕ Les volailles seront livrés en camion frigorifique, le prix tient compte du coût de la livraison

La commande sera composée par l'adhérent avec un minimum de 80€ de commande, selon la répartition de son choix.

Le règlement s'effectue à la remise du contrat avec 1 chèque par livraison, du montant de la livraison concernée, daté du jour de rédaction du chèque (pas du jour de livraison)

Date de livraison	Poulet de 1,6 kg à 1,9kg Prix : 18,80€		Poulet de 2 kg à 2,4 kg Prix : 24,20€		Poulet de 2,5 kg à 3kg Prix : 29,15€	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
20/05/2020						
17/06/2020						
*22/07/2020						
*19/08/2020						
16/09/2020						
21/10/2020						
18/11/2020						
16/12/2020						
20/01/2021						
17/02/2021						
17/03/2021						
21/04/2021						
<b>Total</b>						

\*Les commandes d'été seront honorées sous réserve d'une commande globale suffisante (au moins 10 volailles). En cas de non livraison les chèques seront rendus.

**Les prix s'entendent TTC (TVA 5,5%) Le montant total du contrat :.....€**

**Règlement composé de ..... chèques, pour un total de .....€ remis avec le contrat à l'ordre de Ferme de Laruscade**

### **LIVRAISON – DISTRIBUTION DES VOLAILLES**

Période de livraison : tous les 3<sup>ème</sup> mercredi du mois  
Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur, 33 270 Floirac  
Horaires : de 18H30 à 19h45

➤ **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**

Les coordinatrices remettront à la productrice les chèques correspondant à la livraison du jour, les chèques seront encaissés dans les jours suivant la livraison

➤ **REFERENCES**

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Fait à Floirac en 1 exemplaire à remettre signé aux coordinatrices le	
L'adhérent	La productrice